

Marché de l'emploi : un secteur public hypertrophié? : Si l'immigration doit être freinée, Economiesuisse veut réserver la main-d'œuvre disponible au secteur privé

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 2069

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'objectif premier de l'impôt est de fournir à l'Etat les moyens de son action. Ces moyens ne peuvent dépendre des comportements supposés des contribuables consommateurs. C'est pourquoi le produit d'une taxe incitative visant à influencer des comportements ne devrait pas être considéré comme une ressource financière. Sa rétrocession aux contribuables – personnes physiques et morales – vise à récompenser les comportements conformes à l'objectif visé: moins je consomme et plus ma ristourne dépasse le montant de la taxe que j'ai payée. Si le produit d'une telle taxe disparaît dans les caisses de l'Etat, l'ambiguïté de l'opération est manifeste: l'incitation annoncée ne camoufle-t-elle pas un nouvel impôt? La crédibilité et l'acceptabilité de cette taxe ne peut dès lors qu'en souffrir.

[L'initiative du PDC](#) ensuite.

Exonérer fiscalement les allocations pour enfants et de formation afin d'aider les

familles semble relever là aussi d'une logique élémentaire. Pourquoi l'Etat accorde-t-il l'aide d'une main (l'allocation) pour en retirer une partie de l'autre (l'impôt)? De manière générale, les exonérations fiscales fleurissent au gré de différents et multiples motifs le plus souvent très honorables: soutien à la famille, aide à l'accès à la propriété, stimulation de l'épargne par exemple.

Pourtant rien ne garantit que les déductions autorisées contribuent aux buts affirmés. Cette manière de réaliser des politiques diverses aboutit à une dilution extrême de l'impact financier, à un accès très sélectif aux possibilités de déductions et conduit à une inégalité d'imposition puisque la déduction d'un même montant réduit d'autant plus l'impôt que le revenu est élevé. C'est le constat objectif auquel aboutit [l'étude](#) commandée par DP à l'occasion de son 50e anniversaire.

La proposition du PDC ne fait pas exception: motif louable mais effets redistributifs inéquitables. Pour éviter ces distorsions, il faudrait introduire après taxation – traitement équitable en fonction de la capacité financière – un rabais d'impôt identique pour tous les contribuables concernés.

Jouer de l'impôt pour réaliser des politiques publiques est un exercice dangereux. Il permet certes de satisfaire des clientèles diverses et donne à ces dernières le sentiment erroné d'un gain. Erroné car le gain profite d'abord aux revenus élevés. Par ailleurs, la multiplication des déductions met à mal la progressivité de l'impôt, donc une imposition selon la capacité contributive.

L'impôt doit d'abord permettre à l'Etat de remplir ses tâches, à savoir développer des politiques démocratiquement débattues et régulièrement évaluées, ce que ne permet pas l'arrosage opaque par déductions fiscales.

Marché de l'emploi: un secteur public hypertrophié?

Si l'immigration doit être freinée, Economiesuisse veut réserver la main-d'œuvre disponible au secteur privé

Albert Tille - 13 février 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27251>

Dans le débat sur l'application de l'initiative «*contre l'immigration de masse*», [Economiesuisse](#) s'en prend à la croissance de l'emploi dans le secteur public. L'organisation

patronale demande une utilisation de la main-d'œuvre indigène en priorité par les entreprises et un gel de l'embauche par l'Etat. Les données sur lesquelles elle

s'appuie sont cependant fragiles.

Elle dénonce une énorme croissance des emplois publics. Ces vingt dernières années, ils

ont progressé de 40% alors que le nombre total d'emplois n'a augmenté que de 18,5%. Le raisonnement est clair. Le secteur public assèche le marché du travail indigène et attire des travailleurs migrants, en particulier dans les secteurs médical et social, au détriment du secteur privé.

L'Etat dispendieux embauche donc à tout de bras de sorte que l'économie privée ne serait pas à même de trouver le personnel nécessaire? Ces affirmations statistiques en forme de coup de poing méritent de sérieuses réserves... également statistiques.

Pour Economiesuisse, l'activité étatique ou «*proche de l'Etat*» comporte, pour l'année 2013, un effectif de 1'036'000 unités qui se décline comme suit:

- Administration publique: 187'000
- Enseignement: 291'000
- Domaine de la santé humaine: 311'000
- Hébergement médico-social et social: 172'000
- Action sociale sans hébergement: 75'000

L'enseignement fait largement partie du secteur public de même que les hôpitaux. Mais il est problématique de regrouper purement et simplement dans le même

paquet tous les employés des secteurs de la santé et de l'action sociale, tous les soignants, tous les personnels des EMS, histoire de gonfler les effectifs occupés dans le secteur public.

Autre constatation, la progression de l'emploi varie fortement en fonction du type d'activité, qu'elle soit publique ou privée. Si une entreprise parvient à augmenter sa production en investissant dans de nouvelles techniques, elle ne recrutera pas ou peu de main d'œuvre supplémentaire. Pour faire simple, la machine, l'informatique remplacent le travail.

Prenons les chiffres de l'OFS sur les [variations de l'emploi](#) entre 2000 et 2010 dans les diverses branches économiques. En dix ans de forte croissance, le secteur des télécommunications a enregistré une diminution de l'emploi de 26,4%. Dans les activités financières et d'assurance, elles aussi prospères, l'emploi a progressé de 12,3%. Le numérique ne réalise pas partout les mêmes miracles. Les administrations publiques ont enregistré une hausse de l'emploi de 18,8% alors que les autres activités privées de services administratifs et de soutien ont progressé de 39,1%. Plus 21% d'emplois dans l'enseignement,

+20,4% dans la santé humaine: l'informatique n'a pas encore remplacé les enseignants et les soignants.

Dans son bulletin de décembre 2014, le [Centre de recherches conjoncturelles](#) de l'EPFZ ne croit pas que l'augmentation des effectifs dans le secteur public et semi-public provient de l'excès de bureaucratie et provoque une baisse de productivité. C'est avant tout la croissance économique qui a accru la demande en prestations publiques.

Avec leur revendication de croissance zéro dans les écoles, les hôpitaux, les EMS, les associations économiques ont une vision bien étroite et souvent contradictoire pour répondre aux besoins de la société. Que faire des plus de 80 ans qui deviennent toujours plus nombreux? L'effectif des malades augmente en même temps que l'ensemble de la population.

Les partisans de la croissance zéro de l'emploi dans l'enseignement sont ceux-là mêmes qui déplorent le manque de personnel qualifié en Suisse. Et l'Union patronale, pourtant favorable au gel de l'emploi public, se [félicite](#) de voir les communes ouvrir des crèches pour permettre aux femmes de reprendre un emploi.